

B de S^{te} Anne déclarent que l'enfant avoit été ondoyé par
 JeanAlexis Jean Bourque Le Parain a été Honoré Le Blanc & la Marraine
 Miuce a été ladite Théotiste Dousset l'un pere de la mere & l'autre
 188 mere du pere de l'enfant ausside S^{te} Anne Sigogne
 Le Dimanche onze octobre mil huit cents trente cinq aparu de-
 vant moi Marie Susanne Miuce laquelle m'a de épouse de
 B/S Léon LeBlanc de S^{te} Anne Laquelle m'a déclaré que ~~son~~
 Jean Jean Clément leur enfant né le 30 Août 1834 de leur Ma-
 Clement riage étoit décédé le 19 Septembre suivant & que son corps
 Le Blanc avoit été inhumé dans le cimetière de leur Paroisse Le
 189/25 vingt trois dudit mois de Septembre Sigogne
 Le onze octobre mil huit cents trente cinq J'ai supplié les Cérémonies
 du Baptême Helene Azele née le 27 Fevrier dernier
 B d'legitime Mariage entre Hilaire Amirault & Anne LeBlanc
 Helene de S^{te} Anne la mere presente laquelle a déclaré qu'elle avoit fait
 Azelle ondoyer son enfant par Jean LeBlanc son pere & son voisin Le Pa-
 Amirault rain a été Jean Gaspar LeBlanc frere de la mere de l'enfant & la
 190 Marraine a été Marie Le Blanc épouse du Parain ausside S^{te} Anne
 Le onze Octobre mil huit cents trente cinq j'ai supplié les Sigogne
 cérémonies du Baptême à Jovite né le 10 Mars dernier d'legi-
 B time Mariage entre Paul Laurent Surette & Marguerite Bou-
 Jovite dreau de S^t Michel la mere presente laquelle a déclaré que vu
 Surette les circonstances elle avoit fait ondoyer son enfant par Amable
 191 Boudreau son oncle & son voisin Le Parain a été Jean Baptiste
 fils Antoine LeBlanc & la Marraine a été Marie Elizabeth
 Amirault representé par Magdelene Boudreau Sigogne
 Le Onze Octobre mil huit cents trente Cinq a été par moi admis
 B aux cérémonies du Bapteme à Jeanne Sophie née le 8 Juin
 Jeanne dernier du légitime mariage entre Jacques de Viller &
 Sophie Anne Seraphie LeBlanc la mere ainsi que le pere presents la mere
 de Viller a déclaré qu'elle avoit fait ondoyer son enfant par Pierre Pot
 192 tier L'ancien son voisin Le Parain a été Louis Thomas Dousset
 fils de Charles Dousset & la Marraine Marguerite de Viller
 sour de l'enfant tous de la Paroisse de S^{te} Anne Sigogne
 Le douze Octobre mil huit cents trente cinq après trois publica-
 tions de Bans de Mariage faites au Prone de la Messe Paroissiale dans
 leglise de S^{te} Anne les trois dimanches qui précédent immedi-
 atement la date des présentes entre Silvain Boudreau fils ma-
 jeur d'Amable Boudreau & de Monique Duon de S^t Michel
 M d'unepart & entre Anne Veronique Richard fille majeure de
 Silvain feu Antoine Richard & de Cecile Dousset aussi de S^t Michel
 Boudreau d'autepart sans qu'il se soit rencontré aucun obstacle opposi-
 & tion ou empêchement quelconque excepté l'empêchement de
 Anne consanguinité au quatriemme degré pur du coté des meres des
 Veronique parties du quel empêchement dequels leur est accordée de
 Richard lapart & par l'autorité des superieures légitimes *avec le consen-
 26 tement du pere & mere des époux ons été présents & temoins
 Amable Boudreau Jacques Dousset Louis Surette eleve du Pretre
 Pierre Dousset & plusieurs personnes de l'endroit parents & amis des
 époux Amable Boudreau Louis Surette Sigogne
 (omis dans l'acte précédent à l'asterique), Je Prêtre Soussigné aie
 aie mutuel consentement de Mariage des dites parties & leur ai en-
 suite donné le Benediction nuptiale Selon les rites & cérémonies de
 leglise Catholique telles qu'elles sont prescrites dans les rituel de Quebec
 M Le Douze Octobre mil huit cents trente cinq après trois Sigogne
 publications de Mariage faites au prone de la Messe Paroissiale dans